Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

20 ans

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 21 numéro 41, 27 octobre 2006

Lock-out à la détox

Les employés et les patients se font sortir de la résidence Nats'ejée K'éh.

Page 3

Chronique de Geneviève

Mes amies de la piscine

Page 5



Comment l'Halloween est venue

Dans le mois d'octobre pour célébrer la venue de l'Halloween, en tant que monitrice de français à l'école secondaire Paul W. Kaeser, j'ai invité les étudiants de 8e année à écrire une histoire de peur. Huit d'entre eux se sont senti l'âme de l'écrivain les envahir. Je vous présente donc ici une de leur histoire d'Halloween.

Page 6

Le Nunavoix

Pages 9 et 10

Sommaire

Éditorial	Page 4
Mots croisés	Page 16
Offres d'emploi	Page 14



Photo : Batiste W. Foisy

C'est l'Halloween! Allez-y ne vous gênez pas, mangez-en des bonbons. Personne ne le saura de toute façon: vous êtes déguisés. Mais n'oubliez pas de vous brosser les dents.

Projet gazier du Mackenzie

Payant, payant

Les promoteurs du gazoduc font de bonnes affaires. Le gouvernement un peu moins.

Batiste W. Foisy

Le Projet gazier du Mackenzie rapportera entre 17 et 67 milliards de dollars à ses promoteurs. C'est du moins l'estimation à laquelle arrive une étude microéconomique portant sur la rentabilité du projet de gazoduc publiée la semaine dernière par la firme vancouvéroise Pacific Analytics.

Selon l'étude commandée par la coalition de groupes d'intérêts nordiques Alternatives North, sous le régime de taxation présentement en vigueur, les compagnies gazières derrière le projet peuvent espérer un retour sur leur investissement de 36 %.

« C'est un taux très élevé », soupèse l'auteur de l'étude, Jim Johnson. Selon lui un retour sur l'investissement de 15 % est généralement vu comme satisfaisant dans le secteur pétrolier et gazier.

« Pour vous faire une idée, poursuit l'analyste, pensez à vos placements. Quand vous et moi investissons en bourse, nous sommes généralement contents si nous arrivons à encaisser un gain de 8 %. Eh bien, dans l'industrie pétrolière il est coutumier de faire des gains de 10, 15, voire 20 %. Mais 36 % c'est énorme. »

Pour arriver à ces résultats, Johnson a créé un modèle économique qui tient compte de différents aspects du projet tels que les coûts de construction, les salaires, le régime de taxation et le prix du gaz bien sûr. Pour éprouver sa grille de calculs, il a ensuite utilisé les données que les promoteurs ont fournies eux-mêmes dans leur soumission à l'Office national de l'énergie.

Le scénario dans lequel les promoteurs encaissent un retour sur l'investissement de 36 % correspond à l'exploitation des trois puits initiaux du projet échelonnée sur 38 ans.

Une autre projection a aussi été faite pour calculer la rentabilité du projet en supposant que d'autres puits soient exploités dans la mer de Beaufort et dans la région de Colville Lake. Cela prolongerait la vie du pipeline jusqu'en 2055. Dans cette éventualité, les profits nets des promoteurs augmentent, mais le retour sur l'investissement est un peu plus faible (30 %). « Les autres puits comportent davantage de risque et nécessitent plus de travaux d'exploration », explique Johnson.

Cette analyse démontre par ailleurs que, à eux seuls, les trois puits initiaux suffisent amplement à recouvrer l'investissement des promoteurs. L'hypothèse défendue par certains selon laquelle il faudra forcément construire de nouveaux puits pour rentabiliser l'entreprise serait donc erronée. « Les promoteurs pourraient se contenter des trois puits initiaux et encore faire d'excellentes affaires », affirme l'analyste.

Le modèle suppose que les coûts associés au projet sont les mêmes que les estimations décrites par Imperial Oil en 2004. Or, les promoteurs affirment depuis plusieurs mois que ces chiffres ne reflètent plus la réalité étant donné l'augmentation sensible des coûts de construction.

« Ils ont raison. Les coûts ont vraiment augmenté », convient Johnson. L'analyste a donc repris ses calculs (à partir du scénario de plein

Payant
Suite en page 2

Le national en bref

Danny Joncas

Réductions au
Programme d'aide aux publications

Plusieurs journaux communautaires écopent

Le budget du Programme d'aide aux publications (PAP), une initiative conjointe de Patrimoine canadien et de Postes Canada, qui se chiffrait à un peu plus de 60 millions de dollars annuellement, passera à 45,4 millions de dollars à compter du mois d'avril. Inévitablement, de telles compressions auront des répercussions sur les magazines et les journaux communautaires, puisque le programme défrayait une partie des coûts reliés à l'envoi postal.

Dans un premier temps, la contribution du ministère du Patrimoine canadien est passée de 49,4 à 45,4 millions de dollars le 1er avril dernier. Cette réduction de 4 millions de dollars du ministère fédéral avait été annoncée en juillet 2003 mais avait été retardée par la suite pour n'entrer en vigueur qu'au début de l'année fiscale 2006-07. Du côté de Patrimoine canadien, on précise que la contribution au PAP demeurera à 45,4 millions de dollars pour les deux prochaines années.

Or, la principale réduction s'observe au niveau de la contribution de Postes Canada, qui a annoncé son retrait du Programme d'aide aux publications, une contribution qui se chiffrait à 15 millions de dollars annuellement. À compter de la fin mars, Postes Canada cessera de participer financièrement au PAP.

Pour les petits magazines et les journaux communautaires canadiens, le fait de se retrouver avec des coûts plus élevés en ce qui a trait à l'envoi postal nécessitera une réorganisation budgétaire qui pourrait se traduire, par exemple, en une hausse du prix de vente des publications en kiosque.

« Pour certains de nos journaux communautaires, on parle de frais postaux qui pourraient augmenter. Nos journaux ne peuvent absorber d'importantes augmentations des coûts. Beaucoup d'entre eux comptaient sur cette aide pour équilibrer leur budget. Les hebdomadaires francophones ont un contenu riche et rassembleur et les lecteurs canadiens doivent y avoir accès à peu de frais », indique Sylviane Lanthier, présidente de l'Association de la presse francophone (APF), un regroupement d'hebdomadaires francophones hors Québec dont neuf des journaux membres ont bénéficié du PAP en 2004-05 pour un montant total s'élevant à 292 477 $.

11 000 $ en bourses

L'Association de la presse francophone (APF) dévoilait, lundi, l'identité des récipiendaires des bourses de la Fondation Donatien-Frémont pour l'année académique 2006-07. Au total, onze bourses d'une valeur de 1000 $ chacune ont été attribuées à onze étudiants francophones hors Québec inscrits au sein d'institutions d'enseignement postsecondaire dans des programmes ayant trait au journalisme ou aux communications.

Provenant de toutes les régions du pays, les plus récents boursiers de la Fondation Donatien-Frémont reçoivent des bourses par l'intermédiaire de deux fonds différents, soit le Fonds des communicateurs de l'Ontario et le Fonds de la Fondation Donatien-Frémont.

Cette année, le Fonds des communicateurs de l'Ontario attribue cinq bourses de 1000 $ alors que le Fonds de la Fondation Donatien-Frémont octroie six bourses de 1000 $.

Payant

Suite de la page 1

développement jusqu'en 2055) en supposant une augmentation de 30 % de tous les coûts. « Et même là le projet demeure très viable économiquement », constate-t-il. En augmentant les coûts du tiers, Imperial Oil et les autres promoteurs peuvent quand même compter sur un retour d'investissement de 23 à 30 %.

Par ailleurs, le modèle de base suppose que le prix du gaz demeure inchangé durant toute la vie du projet. Pour quiconque ayant payé une facture de chauffage récemment, cette prémisse semble relever davantage de l'ésotérisme que de la science économique. C'est pourquoi Johnson a testé son modèle en faisant augmenter progressivement les prix. Il conclut qu'à chaque fois que le prix du gaz augmentera de 10 %, le retour sur l'investissement augmentera à son tour de 2 ou 3 %.

Royautés

Le modèle présenté par Pacific Analytics fournit également des estimations des royautés que les gouvernements fédéral et territorial engrangera sur les profits des pétrolières. Le calcul repose sur le régime de redevances présentement en vigueur dans le Nord.Grosso modo, le taux actuel perçu par le fédéral est d'à peu près 5 % de la valeur de la production.

Dans l'éventualité que le projet se limite aux trois puits initiaux, le fédéral empocherait en moyenne 309 millions de dollars par année de vie du projet et le territorial 81 millions, pour un total de 390 millions de dollars par an.

Ce n'est pas énorme. À titre de comparatif, en 2004, les seules taxes sur l'alcool, le tabac et l'essence ont rapporté ensemble 45 millions de dollars au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. On pourrait aussi dire qu'une année de revenus gaziers permettrait de faire construire à peu près 700 unités de logement social dans les communautés éloignées ou encore d'acheter un brise-glace à tous les deux ans pour patrouiller l'océan Arctique.

En supposant que tout le potentiel gazier de la région soit exploité, Pacific Analytics estime alors que les royautés s'élèveraient en moyenne à 824 millions de dollars par an pour le fédéral et 175 millions pour le territorial. Soit à peu près un milliard de dollars au total.

« Il y a de la place pour un régime de royautés plus élevé sans compromettre la viabilité économique du projet », pense Johnson. Il propose d'ailleurs de s'inspirer du modèle en vigueur en Norvège qui, selon lui, est plus payant pour les contribuables.

En Norvège, l'État investit davantage dans la construction des projets gaziers, mais exige en revanche des redevances plus copieuses aux compagnies. Le modèle Norvégien, soutient Johnson, ne fait pas fuir les investisseurs. De fait, la Norvège est aujourd'hui le troisième plus important exportateur de gaz naturel au monde. « Si ça marche là-bas, je ne verrais pas pourquoi ça serait une nuisance ici », dit-il.

D'après le modèle élaboré par Pacific Analytics, si le Canada adoptait le régime norvégien, les royautés perçues sur la production du Projet gazier du Mackenzie augmenteraient de plus de 80 %, alors que le retour sur l'investissement des promoteurs demeurerait au-dessus de la barre des 20 %.

Le régime canadien est trop généreux, conclu Johnson. « Le gouvernement fédéral aime décrire son régime comme étant ''compétitif ''. En fait il s'agit surtout d'un euphémisme pour dire très très bas. »

Réactions

Pour Alternatives North, qui a commandé l'étude, la première conclusion à tirer de cette analyse est qu'il est inutile de subventionner le Projet gazier du Mackenzie, car les promoteurs ont amplement les moyens de payer leurs factures sans que l'État les aide.

« Les promoteurs ont à plusieurs reprises répété que les marges de profits de ce projet sont ''marginales''. Cette étude démontre le contraire », affirme Kevin O'reilly d'Alternatives North, dans un communiqué.

Le principal promoteur du projet, Imperial Oil, n'a pour sa part pas retourné les appels de *L'Aquilon*. D'autres médias cependant ont rapporté les propos d'un porte-parole de la société-fille d'Exxon Mobil qui maintient que le rendement anticipé du Projet gazier du Mackenzie n'est pas aussi élevé.



aquilon@internorth.com

Lock-out à la détox

Les employés et les patients se font sortir de la résidence Nats'ejée K'éh.

Batiste W. Foisy

Le 23 octobre en après-midi, la direction du seul centre de traitement des toxicomanies aux Territoires du Nord-Ouest a renvoyé ses employés à la maison en leur demandant de retourner toutes les clefs du centre.

Jusqu'à nouvel ordre, les 22 employés de la résidence Nats'ejée K'éh de Hay River sont en lock-out, affirme le Syndicat des travailleurs et des travailleuses du Nord, qui les représente.

Le vendredi précédant le début du lock-out, le syndicat avait émis un préavis de grève qui plaçait ses membres en position légale de débrayage 72 heures plus tard, soit le 24 octobre.

« Nous croyions que l'employeur allait convoquer une ronde de négociations. À la place, ils ont mis nos membres en lock-out », déplore le président du Syndicat des travailleurs et des travailleuses du Nord, Todd Parsons.

Les employés de Nats'ejée K'éh sont sans contrat de travail renouvelé depuis trois ans et demi. « La convention collective est échue depuis le 31 mars 2003, indique Parsons. Nous avons entrepris des démarches de conciliation dès septembre 2003, mais l'employeur a toujours refusé la négociation. » Le syndicaliste affirme en outre que c'est par respect pour les patients que les membres n'ont pas entrepris de moyen de pression plus drastiques plus tôt, l'émission d'un préavis de grève étant perçue comme l'ultime recours.

D'après Parsons, les employés ne souhaitent qu'apporter des modifications mineures à leur convention collective. « Nous ne demandons que de renouveler la convention avec quelques ajustements comme, par exemple, l'ajout de postes qui ont été créés après la signature de la convention collective précédente. »

Les syndiqués réclament aussi des augmentations salariales. Parsons ne chiffrera pas maintenant les demandes du syndicat à ce chapitre, mais il ne se fait pas prier pour préciser la doléance. « [Les travailleurs] n'ont pas eu d'augmentation de salaire depuis plus de quatre ans », dit-il.

Le syndicat considère le lock-out comme « illégal » puisque l'employeur n'a pas donné de préavis aux travailleurs.

Patients déménagés

Le syndicat affirme que les patients traités au centre Nats'ejée K'éh ont été transférés dans un autre établissement en Alberta. « Ils ont été transportés en fourgonnette jusqu'à High Level au centre Action North », affirme Todd Parsons qui prétend détenir cette information d'un de ses membres. *L'Aquilon* n'a pas pu vérifier la véracité de cette allégation.

Dans un communiqué de presse émis le 24 octobre, le syndicat qualifie cette décision de « choquante » et affirme qu'elle « démontre un grand manque de respect envers les patients ». En entrevue, cependant, Parsons adopte un tout autre discours.

« Nous reconnaissons que des accommodations devaient être faites et que c'est effectivement ce qu'a fait la direction du centre de traitement en déménageant les employés à High Level », dit-il.

Le président du syndicat regrette cependant que les résidents des TNO doivent sortir du territoires pour soigner leur dépendance à l'alcool ou aux drogues. « Les traitements ne sont pas disponibles dans le territoire et les gens qui ont besoin de ces traitements doivent être évacués au frais du contribuable », s'indigne-t-il.

Au moment de mettre sous presse, la direction de l'hôpital n'avait pas répondu aux appels de *L'Aquilon*.

Abolition du Programme de contestation judiciaire

Les francos ne lâchent pas prise

Danny Joncas

OTTAWA – Près d'un mois après l'annonce par le gouvernement fédéral de l'élimination du Programme de contestation judiciaire, les gens à la tête d'organismes oeuvrant auprès des communautés francophones et acadiennes de même que les députés membres de l'opposition à Ottawa refusent de baisser les bras.

Pendant que les organismes en question manifestent haut et fort leur mécontentement, la Chambre des communes a eu à se prononcer sur la question la semaine dernière. C'est plus précisément sur une motion déposée le mercredi 4 octobre par Mauril Bélanger, député d'Ottawa-Vanier et porte-parole de l'opposition officielle pour Patrimoine canadien, que les députés ont été appelés à voter.

La motion recommandant le maintien du Programme de contestation judiciaire avait dans un premier temps été adoptée par le comité permanent pour le patrimoine canadien. Rappelons que c'est Patrimoine canadien qui subventionnait le programme, qui coûtait 2,8 millions de dollars annuellement au gouvernement fédéral.

Le vote prenait place le mercredi 18 octobre à la Chambre des communes, vote qui s'est soldé par un compte de 160 députés en faveur du maintien du programme contre 123. Parmi les députés ayant voté contre la motion, on compte les conservateurs Royal Galipeau, Pierre Poilievre, Guy Lauzon et Pierre Lemieux, quatre députés de la région d'Ottawa qui représentent des circonscriptions où l'on retrouve une forte proportion de francophones. Quant au président du Conseil du trésor, John Baird, il était absent au moment du vote.

« Je n'ai pas été surpris du tout de la décision de messieurs Lemieux et Lauzon, mais M. Galipeau m'a surpris un peu. Je le connais depuis un certain temps et je croyais qu'il connaissait l'importance de ce programme », commentait Mauril Bélanger quelques jours après la tenue du vote. Le député d'Ottawa-Orléans ignore toujours quelles seront les prochaines étapes dans ce dossier.

« Le gouvernement doit prendre note de la volonté d'une majorité des représentants de la population canadienne. C'est maintenant au gouvernement de voir s'il veut se faire le reflet de la volonté de la population », confiait M. Bélanger en entrevue téléphonique. « C'est un programme qui a un impact majeur au niveau des minorités, et non seulement des minorités linguistiques. Ça concerne aussi l'égalité entre les hommes et les femmes, les regroupements de personnes handicapées et ça contribue à enrayer la discrimination », ajoutait-il.

D'un océan à l'autre au pays, l'abolition de ce programme a défrayé les manchettes depuis quelques semaines et les campagnes visant à exercer des pressions auprès du gouvernement Harper s'organisent lentement mais sûrement.

« C'était tellement inattendu qu'on n'était pas préparé. Les campagnes s'organisent présentement. Le gouvernement va devoir réaliser que la population va tenir mordicus et se mobiliser. On dénonce surtout le manque de consultation et le fait que dans l'ordre de grandeur, ce sont de petites sommes. On ne peut conclure autrement que ce sont des coupures idéologiques », a conclu Mauril Bélanger.

Au bureau du nouveau commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, on attend que M. Fraser, qui n'est entré officiellement en poste que la semaine dernière, prenne connaissance du dossier en profondeur.

Éditorial


Alain Bessette

Du fric et de la frime

S'il y a un aspect du projet gazier du Mackenzie que je n'ai jamais mis en doute, c'est bien l'importance financière de ce projet. Il est déjà clair que ce projet représentera le plus gros investissement en infrastructure commerciale de l'histoire canadienne. Depuis des années, les retombées économiques potentielles du projet font miroiter des sommes faramineuses aux yeux des politiciens, qui y voient d'ailleurs LA solution à tous les problèmes fiscaux des TNO.

Ce qui m'a étonné cependant en lisant l'article de la page 1, c'est l'ampleur des profits qui seront générés par les promoteurs de ce projet. Soyons clair! Je n'ai rien contre le profit où les objectifs des compagnies privées de réaliser des profits dans chacune de leurs entreprises. Ce qui me choque cependant, ce sont les multiples menaces de ces compagnies de ne pas aller de l'avant avec le projet lorsqu'elles font face à trop de bureaucratie ou d'interrogations des agences gouvernementales qui sont en charge d'étudier les impacts de ce projet. Et le pire, c'est qu'on verra aussitôt quelques politiciens reprendre les arguments des compagnies pétrolières sans s'interroger plus qu'il ne faut sur le bien-fondé de leurs allégations.

Le but de ces compagnies est, non pas de maximiser les retombées économiques, d'accroître les revenus gouvernementaux ou d'être des piliers de la communauté, mais bien de maximiser leurs profits. Ces autres rôles, c'est aux gouvernements de s'en charger et ce n'est pas en pliant l'échine à chaque menace de ces compagnies qu'ils y parviendront. C'est en continuant de défendre les intérêts de leurs électeurs envers et contre tous.

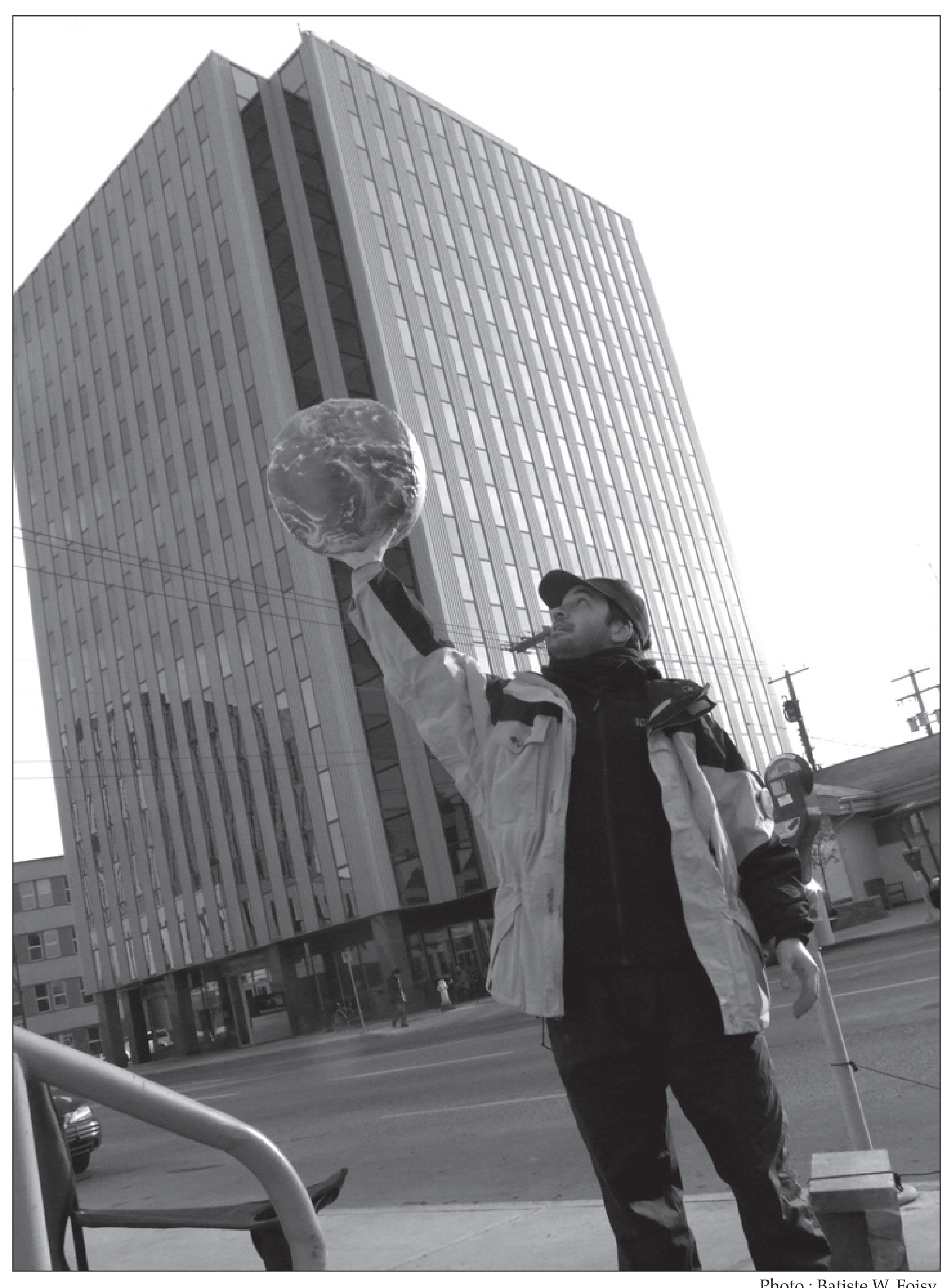


Photo : Batiste W. Foisy

Surtout, ne pas la laisser tomber.





C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Batiste W. Foisy
Correction d'épreuve : Jaquis Gagnon

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



Mes amies de la piscine



Geneviève Harvey

J'ai toujours été une adepte de la natation. Dès mon jeune âge, je me suis adonnée à ce sport qui correspondait à mes goûts et qui leur correspond toujours d'ailleurs. À mon arrivée à Yellowknife, je suis allée me baigner pendant des mois, tous les matins, à la piscine municipale. Laissez-moi vous dire que ce n'était pas toujours évident, à –40, quand il fait noir comme chez le diable, de s'habiller, faire réchauffer la voiture, et aller faire des longueurs, en prenant bien soin de bien s'assécher les cheveux, sinon, gare à la crève. Mais que c'était énergisant!

C'est donc normal que j'aie cherché un endroit où rester qui abritait une piscine. Et pas besoin de faire réchauffer la voiture ni de bien s'assécher les cheveux. Il suffit de se rendre et de s'ébattre.

Donc, depuis que je suis de retour, tous les matins (vous avez bien lu, tous les matins), je vais me baigner. J'ai donc rencontré des femmes qui elles aussi, ont fait de cette habitude un mode de vie. Mais alors là, bien plus que moi! Nous avons donc fait connaissance, et je vous présente Sylvaine et Marie-Jeanne (noms fictifs, ça va de soi). Je les regarde aller, dans la piscine, et je vous jure qu'il n'y a pas grand monde qui pourrait les suivre. Sans arrêt, s'il vous plaît. Si l'une d'elles me semblait d'un âge canonique (je lui aurais donné près de 80 ans), l'autre me semblait pas très vieille. Je lui donnais à peine 70 ans. Et quelle ne fut ma surprise, un matin, de réaliser que celle qui semblait un peu plus vieille avait 88 ans, et l'autre, la petite jeune qui nage à une grande vitesse, elle a 90 ans. J'en suis restée estomaquée. Je vous le dis, la piscine, ça garde jeune. Donc, ma jeune amie de 90 ans a appris à nager à l'âge de 50 ans, et depuis une trentaine d'années, elle se baigne tous les matins, ou presque. C'est pas beau, ça? Depuis le jour où j'ai appris ce secret, j'ai pris un sacré coup de jeune. Vous devriez me voir aller faire mes longueurs. Jamais je n'hésite. Jamais je traîne de la patte. C'est devenu un plaisir quotidien. Et qui sait, cela me gardera peut-être jeune aussi, lorsque moi aussi, j'atteindrai un âge vénérable!

L'endroit où je demeure, faut le dire, est en majeure partie habité par des personnes âgées. Au début, cela me dérangeait un peu, j'avais l'impression de vieillir avant le temps, mais depuis longtemps, cela ne me dérange plus, mais alors plus du tout, bien au contraire, depuis que j'ai rencontré mes amies de la piscine. J'ai compris bien des choses depuis.

Je vais vous raconter un incident que j'avais lu dans le journal. Une certaine dame âgée de 85 ans a été prise la main dans le sac, pour ainsi dire, à voler des babioles à l'épicerie. Elle a dû passer devant la cour, et elle a donné un peu de fil à retordre au juge. Elle n'a aucun regret de son vol. Elle dit n'avoir pas volé, mais pris des bananes, et autres choses à l'épicerie. Il ne s'agit pas de sa première frasque, et le juge s'est dit un peu embêté pour la sentence. L'envoyer en prison ne serait pas vraiment approprié, mais que faire avec un tel cas?

L'autre jour, j'étais à la piscine, et on m'a montré la dame en question. Elle habite dans mon complexe immobilier et il semble qu'elle ne soit pas commode du tout. Il faut sans cesse la surveiller, car elle est vraiment kleptomane et attention. Ça m'a fait rire, car une des femmes dans la piscine est sortie de l'eau, car elle a eu peur de se faire voler sa robe par la dame en question. Trop comique! Vous devriez voir la voleuse en question. Une petite dame d'à peine 5 pieds et 100 livres. Rien de vraiment effrayant, mais bon!

Comme vous voyez, la vie est palpitante, là où j'habite! Je vous jure que le temps file, je ne le vois pas filer. Et je serai absente pendant quelques jours, car je pars en Égypte, voir les pyramides en chameau (bon, d'accord, pas en chameau, mais c'est tout comme). Je vous ferai un récit de tout ça à mon retour. De retour la semaine du 21 novembre. En attendant, je vous souhaite un bon début d'hiver.

genevharvey@yahoo.com

Production de courts-métrages

Quatre scénarios francophones retenus

Danny Joncas

Quatre scénarios de courtes dramatiques qui sont l'œuvre de francophones hors Québec ont été retenus pour l'étape du développement dans le cadre du Partenariat interministériel avec les communautés de langues officielles (PICLO) de Téléfilm Canada.

Avec cette initiative, Téléfilm Canada, en partenariat avec l'Office national du film, la Télévision de Radio-Canada et Patrimoine canadien, offre la possibilité aux auteurs, réalisateurs et producteurs francophones hors Québec de développer leurs compétences en matière de production dramatique télévisuelle.

Les scénarios retenus reçoivent l'aide financière nécessaire pour compléter la phase de scénarisation.

Ainsi, dans le cadre de la plus récente phase du PICLO, les projets retenus sont ceux de Carole Ducharme de Vancouver pour « Ben voyons, Camille! », de Daniel Marchildon de Penetanguishene pour « Broue ha-ha », de Pascal Boutroy de Winnipeg pour « Soldat de métier » et finalement, de Pamela Gallant de Cap-Pelé pour « La Voisine ».













9 LETTRES CACHÉES

MOT CACHÉ

LES MOEURS

A
acte
actions
adoucit
affaires
âges
agir
animales
années
aspect
attentat
austères
avoir
B
barbares
bien
bonnes
brigade
but
C
cause
comportements
conduite
coutumes
D
débauche
drôle
E
effet
églises
émises
entre
époque
être
F
faciles
façon
femme
féodales
folklorique
G
genres
gens
geste
groupe
H
histoire
humain
I
idées
individus
issue
L
légères
liens
loi
M
manière
manif
mauvaises
morale
moralité
N
nation
O
osé
P
particulières
pensée
personnage
peuples
police
populaires
principe
R
règles
relâchées
religion
respect
rigides
rôles
S
sévères
sexes
siècle
simples
société
T
tabous
terme
tous
type
U
usages
V
vertus
vie
vivre
voir

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	S	P	E	R	S	O	N	N	A	G	E	E	P	I	C	N	I	R	P	S
2	T	O	S	E	V	E	R	E	S	S	L	E	U	I	S	N	E	G	E	E
3	N	L	R	E	P	I	E	A	E	E	O	F	T	S	D	I	O	D	T	R
4	E	I	E	Y	L	U	V	N	R	R	R	E	A	I	A	E	I	C	C	I
5	M	C	T	M	Q	O	O	R	N	I	D	A	V	C	U	G	E	S	A	A
6	E	E	G	O	I	E	R	R	E	A	O	I	B	A	I	D	E	S	D	F
7	T	S	P	R	U	S	O	R	G	L	D	V	E	R	S	L	N	S	O	F
8	R	E	O	S	E	R	E	I	L	U	C	I	T	R	A	P	E	O	U	A
9	O	S	S	C	V	U	R	S	S	P	M	E	D	M	I	B	E	S	C	R
10	P	I	E	R	I	B	Q	E	S	O	E	A	I	E	A	O	I	C	I	E
11	M	L	L	I	E	E	A	I	R	P	S	N	U	S	B	N	T	E	T	L
12	O	G	A	G	I	G	T	A	R	E	A	E	S	S	E	A	I	S	N	A
13	C	E	D	A	E	T	L	E	R	O	L	E	N	E	T	L	U	E	I	C
14	O	S	O	S	E	I	S	E	S	M	L	I	L	N	E	E	P	C	R	H
15	U	T	E	F	T	V	G	N	S	P	A	K	E	A	O	N	R	M	H	E
16	T	E	F	E	E	E	O	U	U	M	E	T	L	N	R	B	T	E	I	E
17	U	E	R	R	L	I	O	E	U	R	T	U	B	O	S	O	E	R	S	S
18	M	M	T	O	T	B	P	H	T	A	M	A	N	I	F	E	M	M	E	U
19	E	U	I	C	A	U	S	E	X	E	S	E	S	I	A	V	U	A	M	O
20	S	N	A	T	I	O	N	O	I	G	I	L	E	R	E	S	P	E	C	T

SOLUTION DE CE MOT CACHÉ : RIGORISME



PROBLÈME NO 30

7		5		2				
2		1			6		5	
			5					2
	3			6	9			
			2	3		1		
1	7			5			9	
8						6	7	9
	2	6	8					
						8		

RÉPONSE DU NO 30

7	6	5	9	2	3	4	1	8
2	8	1	7	4	6	9	5	3
4	9	3	5	8	1	7	6	2
5	3	8	1	6	9	2	4	7
6	4	9	2	3	7	1	8	5
1	7	2	4	5	8	3	9	6
8	5	4	3	1	2	6	7	9
9	2	6	8	7	4	5	3	1
3	1	7	6	9	5	8	2	4

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier-: vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.



Dans le mois d'octobre pour célébrer la venue de l'Halloween, en tant que monitrice de français à l'école secondaire Paul W. Kaeser, j'ai invité les étudiants de 8e année à écrire une histoire de peur. Huit d'entre eux se sont senti l'âme de l'écrivain les envahir. Je vous présente donc ici une de leur histoire d'Halloween. Bonne lecture.
Ecrit par : Nicole, Deanna, Jilaine and Shawney.

Anik Valcourt

Comment l'Halloween est venue



Lors d'une nuit brumeuse et froide, un homme a regardé tranquillement vers le bas, et il a vu le cadavre de son épouse. Elle gisait mollement sur le plancher avec un magma de sang l'entourant. L'homme fut choqué de cette incroyable mort. Son nom était Hal et il était passionné au sujet de son travail dans l'église. Il n'a jamais commis de crime dans sa vie. Il était connu comme l'homme le plus aimable en ville, mais en raison de ses actions impétueuses il sentait maintenant qu'il devait mettre fin a sa vie. Il dit une prière et prit sa vie avec le couteau qui était à sa disposition. La fin fut rapide. Il s'est retrouvé dans les cieux où il s'est assis à un piédestal attendant sa punition de Dieu.

Hal avait eu connaissance de Dieu toute sa vie et a su ce qui se produirait. Dieu est alors venu pour le juger et il a demandé :

« Vous m'avez loué toute votre vie et maintenant vous avez osé commettre un tel crime en me faisant honte! Pourquoi avez-vous fait ça? »

« Je suis tellement désolé de vous avoir fait honte, mais le diable a pris mon esprit et il contrôlait mes actes. » Expliqua Hal.

« Silence, vous êtes allés à l'encontre de votre religion en commettant ce crime et maintenant vous devez faire face à la punition. Je ne vous accueillerai pas aux portes des cieux. »

Hal tombe et voyage dans un tunnel sombre et froid et il se retrouva sur un plancher dur et froid. Hal se retrouvait maintenant en tête à tête avec le diable. Il était flamboyant de sang avec une longue cape et deux cornes se dressaient sur le dessus de sa tête.

« Hal, il semble que Dieu a renié votre séjour dans le ciel! » dit le diable. En raison de votre forte religion, je refuse votre âme en enfer, mais je vous donne une punition. Vous marcherez sur la terre à chaque 31 octobre, dorénavant tout le monde connaîtra cette nuit comme la nuit terrifiante de l'Halloween. »



CHRONIQUE TNO SANTÉ

Le cancer du sein en question

Jean de Dieu Tuyishime, coordonnateur
Angélique Ruzindana, rédactrice

Le cancer du sein est le plus fréquent des cancers féminins. Comment s'en protéger ? Qui sont les femmes les plus exposées ? Quels sont les traitements ? Quelques réponses aux questions que vous vous posez sur ce terrible ennemi.

1 - Quelles sont les femmes à risque de cancer du sein ?

Le cancer du sein touche une femme sur dix au cours de sa vie et aucune femme n'est totalement protégée. Rare avant 35 ans, il se développe dans les trois quarts des cas chez des femmes de plus de 50 ans. C'est pourquoi un dépistage gratuit de ce cancer par mammographie est proposé tous les deux ans à toutes les Canadiennes de 50 à 74 ans. L'espoir est, avec ce dépistage, d'augmenter d'au moins 30 % le taux de guérison car les cancers de moins d'un centimètre repérés par le dépistage guérissent le plus souvent. Il reste que certaines femmes sont un peu plus exposées que les autres. C'est le cas des femmes qui n'ont pas eu d'enfants ou les ont eu après 40 ans, de certaines femmes qui présentaient déjà des lésions mammaires à risque, des femmes qui ont été réglées précocement et ménopausées tardivement, des femmes qui boivent trop d'alcool... On connaît aussi des formes génétiques de cancers du sein, mais elles sont rares, 5 à 8 % des cas.

2 - Pourquoi le cancer du sein augmente-t-il ?

Avec 42 000 nouveaux cas par an aujourd'hui contre 21 000 en 1980, l'augmentation du nombre de cancers du sein est bel et bien réelle et ne semble pas être imputable seulement à la prolongation de la durée de vie ou à un diagnostic plus précoce en rapport avec la diffusion de la mammographie. Pour autant, l'explication manque. Les spécialistes se demandent si les modifications de nos modes de vie et notamment de notre alimentation ne jouent pas un rôle délétère. Suspectés aussi, la pollution, les effets des traitements hormonaux. Mais d'autres cancers ont également augmenté depuis 20 ans comme le cancer de la prostate, alors que les hommes ne prennent pourtant pas d'hormones.

3 - Faut-il éviter de prendre la pilule ou un traitement d'hormones substitutifs (THS) à la ménopause pour se protéger ?

Pour la pilule, la question est délicate. Pendant longtemps, les spécialistes ont considéré qu'elle n'augmentait pas globalement le risque de cancer du sein. Aujourd'hui, les experts sont moins catégoriques. Mais, si elle existe, l'augmentation de risque est probablement d'ampleur limitée avec la pilule et ce moyen de contraception offre l'avantage de diminuer la probabilité d'apparition d'autres cancers comme celui de l'ovaire. En tout cas, la pilule est contre-indiquée après un cancer du sein, et il faut alors préférer les méthodes de contraception mécanique (stérilet, préservatifs...).

Il est admis que le traitement hormonal substitutif (THS) combinant oestrogènes et progestatifs, qui peut être prescrit à la ménopause, augmente un peu la probabilité de cancer du sein et le danger s'élève avec la durée de prescription. Aussi, il est recommandé de prendre ce traitement uniquement si on en a réellement besoin, par exemple pour corriger des bouffées de chaleur gênantes, pour la durée la plus courte possible et de réévaluer chaque année la nécessité de le poursuivre.

4 - Pourquoi certaines femmes ont une ablation et d'autres pas ?

Un traitement conservateur est de plus en plus souvent proposé. Mais, il n'est pas toujours possible, soit parce qu'il y a plusieurs foyers tumoraux dans le sein, soit en raison de certaines caractéristiques cellulaires et tissulaires de la tumeur, soit encore parce qu'elle dépasse trois centimètres. Dans certains cas, on peut commencer le traitement par une chimiothérapie pour diminuer le volume tumoral, ce qui permet d'opérer dans un second temps en conservant le sein.

La suite des questions/réponses dans notre prochaine chronique.

Source :http://www.phac-aspc.gc.ca/ccdpc-cpcmc/bc-cds/pdf/bc_qa_f.pdf



La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous maintenir en meilleure santé. Pour plus de renseignement, consultez www.reseautnosante.com

Ce qu'on dit aux audiences

« L'équivalent de 400 000 nouvelles voitures »

Une session spéciale des audiences a été consacrée aux changements climatiques.

Batiste Foisy

La construction et l'opération du Projet gazier du Mackenzie feront doubler les émissions de gaz à effet de serre des Territoires du Nord-Ouest.

C'est probablement le seul point sur lequel tant les promoteurs du gazoduc que les membres de l'organisation non gouvernementale Ecology North ont pu s'entendre, eux qui se sont livrés à un véritable duel rhétorique lors d'une session consacrée aux changements climatiques qui s'est déroulée à Yellowknife.

Selon les estimations présentées par chacun des groupes, exhumer le gaz naturel du delta du Mackenzie enverra dans l'atmosphère environ 3,7 millions de tonnes de gaz carbonique chaque année, faisant ainsi doubler les émissions du territoire. Ce chiffre ne tient pas compte de l'usage qui sera fait du gaz naturel.

Comme l'a relevé le directeur des programmes d'Ecology North, Doug Ritchie, il s'agit d'une augmentation drastique qui vient s'ajouter à l'augmentation importante provoquée par le développement des mines de diamants. Selon le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles des TNO, entre 1996 et 2001, les émissions territoriales de gaz à effet de serre ont augmenté de 60 %.

Pour donner une image plus nette de ce que signifie une telle augmentation, Ritchie l'a comparé avec l'augmentation du parc automobile. « C'est l'équivalent d'une augmentation de 400 000 voitures dans le parc automobile canadien. Je ne pense pas qu'à proprement parler on puisse nommer cela ''un impact négligeable'' », a-t-il lancé, faisant référence à une expression employée à toutes les sauces dans l'étude d'impact préparée par les promoteurs.

Ritchie a également présenté ce que l'augmentation signifiait quant au tonnage d'émissions de gaz à effet de serre par habitant. Dans le monde entier, a-t-il expliqué, les émissions annuelles de gaz à effet de serre sont d'à peu près cinq tonnes par habitant. Au Canada, le rapport grimpe à 24 tonnes par habitant. Aux territoires du Nord-Ouest, on émet en moyenne 31 tonnes par habitant. Si le Projet gazier du Mackenzie va de l'avant, la proportion franchira le cap des 80 tonnes par habitant.

« À notre avis le projet qui est proposé et le gazoduc vont empirer les changements climatiques. Cela peut paraître une bien mince contribution [au problème] aux yeux de certaines personnes, mais nous croyons qu'en bout de ligne l'impact est très significatif. Ça se produit à un moment où le Canada en entier continue d'augmenter ses émissions [de gaz à effet de serre], alors que tous les scientifiques de la planète nous pressent de les réduire », a lancé le directeur des programmes d'Ecology North.

Trop cher

Ecology North propose aux promoteurs de racheter leur conscience écologique en rendant le projet gazier « neutre en carbone ». Essentiellement, l'organisation demande que les promoteurs réduisent leurs émissions de gaz carbonique d'autant de tonnes que ce que le projet émettra.

Ils peuvent le faire en achetant des crédits d'émission à la bourse du carbone, a suggéré Ritchie.

Pour le compte d'Imperial Oil, Michèle Laplante, a expliqué pourquoi les promoteurs n'avaient pas l'intention de « rendre le pipeline vert », pour reprendre l'expression utilisé par Ecology North. « Nous sommes en désaccords avec la recommandation d'Ecology North à l'effet que ce projet devrait être neutre en carbone. Le Projet gazier du Mackenzie a réduit ses émissions de gaz à effet de serre par la sélection de l'équipement et en améliorant l'efficacité énergétique de nos opérations », a-t-elle répondu. Elle ajoute que la facture serait trop élevée et mettrait la viabilité économique du projet en danger.

Doug Ritchie a, à son tour, rétorqué aux promoteurs que l'efficacité énergétique seule n'allait pas résulter en des réductions d'émissions. Il a donné en exemple un programme offert par son organisation qui offre un rabais aux résidents des TNO qui veulent changer leur vieux réfrigérateur pour se procurer un modèle moins énergivore. « La première règle que l'on pose pour l'obtention du rabais, c'

est que le vieux réfrigérateur doit sortir de la maison », a-t-il dit. Sans cette règle, a-t-il expliqué, les vieux réfrigérateurs se retrouveraient vite dans la cave du propriétaire à servir de réfrigérateur à bière.

« Le calcul est assez simple. Est-ce que la consommation d'énergie diminuerait si le vieux réfrigérateur restait branché. Bien sûr que non ; elle augmenterait. »

Le Nunavoix

Le souffle francophone du Nunavut

Volume 1, numéro 37 - 27 octobre 2006



Entrevue avec Daniel Cuerrier

Le directeur de l'Association des francophones du Nunavut réagit aux récentes coupures budgétaires du gouvernement Harper.

Arianne Clément

Le gouvernement conservateur a annoncé récemment d'importantes coupures budgétaires. Ces coupures et ces réductions budgétaires visent surtout les programmes d'alphabétisation, de recherche en santé, de lutte contre le tabagisme chez les autochtones, de stages internationaux pour les jeunes ainsi que les mouvements qui œuvrent dans le domaine de la condition féminine et l'aide au bénévolat. Les programmes de contestation judiciaire et de partenariat technologique sont aussi compromis et l'on a sabré dans les engagements à long terme avec les musées.

Les coupures budgétaires ont soulevé les passions chez plusieurs organismes canadiens. Quelle est la position de l'Association des francophones du Nunavut sur cette question ?

Il est tout à fait normal pour un gouvernement de vouloir rationaliser ses dépenses, d'utiliser au mieux l'argent des contribuables et de chercher à équilibrer son budget. Le problème est que le gouvernement actuel coupe dans les programmes qui permettent de renforcer le tissu social. Il coupe chez les plus démunis, les autochtones, les illettrés et les analphabètes, et il enlève aux organismes de défense et de promotion sociale des outils pour faire valoir leurs arguments. Prenons par exemple l'abolition du programme de contestation judiciaire qui coupe l'herbe sous le pied de tous les organismes qui veulent faire la promotion des communautés minoritaires et de l'équité sociale au Canada.



La Fédération franco-ténoise, la Fédération culturelle canadienne-française, et d'autres organismes de défense des droits des francophones ont déploré l'abolition du programme de contestation judiciaire et de nombreux programmes socio-éducatifs et culturels. Qu'est-ce que ces coupures de programmes impliquent pour les francophones du Nunavut ?

À court terme, cela ne nous affecte pas parce que les coupures du gouvernement Harper concernent des programmes dans lesquels l'AFN ne puise pas directement. Nous pourrions cependant subir éventuellement les conséquences de telles coupures. Imaginons que les francophones du Nunavut se voient lésés dans leurs droits. Le fait de ne pouvoir faire appel au programme de contestation judiciaire pour faire respecter la *Loi sur les langues officielles*, par exemple, pourrait avoir des conséquences importantes pour les Franco-Nunavois. D'autres groupes minoritaires ou défavorisés seront aussi touchés par l'abolition du programme. Des organismes sociaux ont jusqu'à maintenant puisé de plusieurs façons dans les ressources du programme de contestation judiciaire pour faire valoir leurs droits et favoriser une plus grande justice sociale.

Comment réagissez-vous au silence du gouvernement Harper suite à la pétition et aux nombreuses critiques de la part des minorités ?

Le silence du gouvernement Harper n'est pas vraiment étonnant. Les minorités et les autochtones ne sont pas en mesure de lui faire gagner des élections. À cela s'ajoute le fait que M. Harper donne l'impression de penser qu'on est ou bien pour, ou bien contre lui... pas très porté sur la nuance. Cela porte à croire que la levée de boucliers ait très bien pu le braquer plutôt que le faire réévaluer sa décision.

Croyez-vous que le remboursement de la dette canadienne justifie de telles coupures ?

Absolument pas. S'il est vrai qu'il est nécessaire de trouver un équilibre entre le remboursement de la dette, les services offerts aux citoyens et les taxes, le remboursement de la dette ne justifie pas d'aussi aberrantes coupures faites au détriment du monde ordinaire. L'approche du gouvernement n'a été célébrée que par les dirigeants des plus grandes entreprises canadiennes et ceux du Conseil du patronat. Le gouvernement, qui a pourtant des surplus de 13 milliards de dollars, coupe de deux milliards dans des programmes favorisant une plus grande équité sociale ou un meilleur accès à la justice pour tous. Pourquoi les grosses entreprises pétrolières, qui font des centaines de milliards de dollars par année, continuent-elles à profiter d'exonérations sur les redevances, de subventions et d'appuis au développement alors qu'elles n'en ont pas besoin ? C'est du deux poids, deux mesures selon moi.

Pensez-vous que le choix de ces coupures a été judicieux de la part du gouvernement fédéral ou s'il a été fait dans un but électoraliste afin de plaire à l'aile ultraconservatrice du parti dirigé par Stephen Harper ?

Il me semble évident que c'est une stratégie électoraliste, dans la foulée de la réduction d'un point de la TPS. Les électeurs peuvent être séduits par l'idée de payer 1 % de moins de TPS mais il faut savoir que, là encore, ce sont les plus riches qui en bénéficient le plus. Quand t'as beaucoup d'argent à dépenser, t'économises pas mal. Quand t'es pauvre, t'économises pas grand chose. D'autre part, les sommes phénoménales que représente 1 % de TPS dans les coffres du gouvernement, si elles sont utilisées convenablement, peuvent contribuer grandement à améliorer la société en offrant de meilleurs services et infrastructures.

Nunavut en bref

Bible morave

Plus de 200 ans après sa première parution, une nouvelle édition de la bible morave sera disponible. L'ouvrage est un symbole important pour les Inuits du Labrador qui ont adhéré à l'Église morave à partir des années 1750, lorsque des missionnaires allemands ont christianisé le territoire. Depuis près de deux ans, la Société biblique canadienne coopère avec des membres de la congrégation morave afin de produire l'ouvrage dont la traduction en inuktitut est en cours.

Gagnante du prix Jeunes entrepreneurs

Une jeune entrepreneuse de Rankin Inlet, Tara Tootoo a reçu, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à Moncton, au Nouveau-Brunswick, le prix des jeunes entrepreneurs pour le Nunavut. Ce prix est offert par la Banque de développement du Canada, une institution financière du gouvernement fédéral. Le concours vise à soutenir le développement et la croissance des petites et moyennes entreprises. Tara Tootoo est propriétaire du Sugar Rush Café depuis 2005.

Nouveau député à Tunnuniq

La circonscription territoriale de Tunnuniq s'est choisi un nouveau député à l'Assemblée législative du Nunavut lors des élections partielles du 16 octobre 2006. James Arvaluk succède à Jobie Nutarak, décédé lors d'un accident de motoneige en avril dernier. James Arvaluk a obtenu 206 votes contre 150 votes pour Rhonda Cunningham, sa plus proche adversaire. 73 % de la population apte à voter a exercé son droit de vote lors de cette élection. Le dossier prioritaire de Tunnuniq est la construction d'un brise-lames.

Suicide au Nunavut

Un chercheur d'Iqaluit, Jack Hicks, s'intéresse au phénomène du suicide chez les habitants du Nunavut. Il cherche à identifier les facteurs qui contribuent au taux élevé de suicide chez les Inuits et tente de démontrer que les taux de suicide croissent en parallèle avec certains facteurs spécifiques de la réalité des habitants du Nunavut.

First Air se dote d'un *Hercules*

Afin d'améliorer ses services de transports, la compagnie aérienne *First Air* s'est dotée d'un avion *Hercules*. Selon le vice-président du marketing et des ventes de la compagnie, Jim Ballingall, l'énorme capacité de cargaison de l'engin pourrait permettre de desservir l'industrie minière au Nunavut. *First Air* est la seule compagnie aérienne canadienne à compter des avions *Hercules* dans sa flotte.

le :	Résultats préliminaires confirmés									
	ANTICIPÉ	APEX	BUREAU DE VOTE 1	BUREAU DE VOTE 2	BUREAU DE VOTE 3	BUREAU DE VOTE 4	BUREAU DE VOTE 5	TOTAL	% DES VOTES	ÉLU/ÉLUE
SHEUTIAPIK	0									Oui
rs										
LEXANDER	23	50	133	124	114	37	12	493	12	Oui
UDREAU	19	30	118	125	73	39	4	408	10	Oui
HAYWARD	28	35	120	121	92	43	4	443	11	Oui
PFNER	14	31	105	102	73	30	3	358	9	Non
ILABUK	17	48	141	135	122	44	10	517	13	Oui
LE	21	46	134	128	102	45	7	483	12	Oui
ARTEL	14	32	107	99	78	28	7	365	9	Oui
ATTAQ	17	49	146	143	124	43	8	530	13	Oui
WILLIAMS	22	34	131	137	112	43	5	484	12	Oui
scolaire du district d'Iqaluit										
FORTH										Oui
OUT										Oui
Charles JEPHSON										Oui
TAGAK SR.										Oui
YATT										Oui
scolaire du district d'Apex										
BARNES										Oui
colaire francophone d'Iqaluit										
ARKLEY	2	0	4	2	1	1	0	10	11	Non
OPER	0	1	3	1	1	0	0	6	7	Non
ie DAVID	0	0	6	1	3	0	0	10	11	Oui
USSAULT	2	0	5	2	3	1	0	13	15	Oui
FORTIER	2	1	3	2	1	2	0	11	12	Oui
GIROUX	2	1	6	2	3	0	0	14	16	Oui
MALLORY	2	1	7	3	3	2	0	18	20	Oui
J.F. VIENI	0	1	3	1	0	2	0	7	8	Non

Référendum des contribuables : Question 1	Nombre de 'Oui'	Nombre de 'Non'	Décision
Êtes-vous d'accord sur l'emprunt d'un maximum de six millions de dollars par la Ville, sur une période de cinq ans, pour la construction d'un nouvel Hôtel de ville?	90	169	Non
Référendum des contribuables : Question 2	**Nombre de 'Oui'**	**Nombre de 'Non'**	**Décision**
Êtes-vous d'accord sur l'emprunt d'un maximum de douze millions de dollars par la Ville, sur une période de cinq ans, pour la construction d'une nouvelle installation récréative multifonctionnelle et d'une piscine?	125	142	Non

Le projet de loi sur la qualité de l'air

Trop peu, trop loin

Arianne Clément

Les porte-parole de deux organisations inuites ont fait savoir récemment que les mesures envisagées dans le projet de loi sur la qualité de l'air présenté le 19 octobre par la ministre de l'Environnement, Rona Ambrose, ne permettront pas de freiner le changement climatique en cours dans l'Arctique.

Le projet de loi du gouvernement conservateur propose de couper les émissions de gaz à effet de serre de moitié d'ici 2050 et de s'attaquer à la réduction des niveaux de smog d'ici 2010. Le Canada vise, dans quarante-quatre ans, une réduction de 45 à 65 % par rapport aux niveaux de 2003 en ce qui concerne les gaz à effet de serre, tandis que les cibles de la Californie, de la France et de la Grande-Bretagne sont de 80, 75 et 60 %, et ce, dans un délai beaucoup plus rapproché.

Le président de la Conférence circumpolaire canadienne, Duane Smith, et Mary Simon, la présidente de l'Inuit Tapiriit Kanatami, disent que le projet de loi sur la qualité de l'air ne s'attaque pas aux causes des changements climatiques et du réchauffement global, dont les effets se font pourtant déjà dramatiquement sentir dans le Nord. Les objectifs du projet de loi sont insuffisants et les délais envisagés sont beaucoup trop longs, ce qui équivaut à sacrifier le climat de l'Arctique et à mettre en péril la sécurité environnementale planétaire.

Le projet de loi sur la qualité de l'air prévoit la réduction des émissions de gaz émis par les véhicules hors routes, comme les moteurs hors-bord, les motomarines, les motoneiges, les véhicules tous terrains, les tracteurs et les motocyclettes. Mary Simon indique que les Inuits veulent faire leur part dans la réduction des gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques mais que plusieurs de ces types de véhicules leur sont nécessaires pour obtenir de la nourriture et pour se déplacer car il n'y a pas de routes dans l'Arctique. Les Inuits auront donc besoin d'aide pour se conformer à la loi puisqu'ils ne disposent pas de modes de transport alternatifs.

Le projet de loi sur la qualité de l'air donne soixante jours aux organismes qui veulent se prononcer sur la question pour soumettre des commentaires. Ce délai, indique Madame Simon est insuffisant pour permettre de mener une consultation auprès des Inuits de l'Arctique. On souhaite donc une rencontre avec la ministre Ambrose pour l'en informer et réclamer que les Inuits soient entendus sur les questions environnementales. Elle fait valoir que la participation des Inuits à l'élaboration de certaines législations les concernant est une pratique qui a fait ses preuves dans le passé, à la satisfaction tant du gouvernement que des communautés nordiques.

Mary Simon veut aussi savoir comment le plan conservateur répond aux objectifs des accords de Kyoto.

On se souviendra que le Canada s'est engagé, en vertu des accords de Kyoto, à réduire de 6 %, d'ici 2012, ses rejets de GES et que ce 6 % doit être calculé sur les quantités de gaz à effet de serre émises en 1990. Non seulement aucune réduction n'est encore atteinte, dans l'ensemble, mais les GES ont augmenté de 27 % au Canada depuis 1990. La réduction proposée par le projet de loi actuel signifierait donc, dans les faits, que le Canada n'aurait réduit que de 31 à 56 % ses émissions de GES en 2050 et non de 45 à 65 % comme le laisse entendre le projet de loi gouvernemental.

Sauf les pétrolières et les grandes industries, qui se réjouissent du peu de mordant du projet de loi, il semble que ce projet de loi ait fait l'unanimité contre lui dans les milieux politiques et chez les environnementalistes.

Des plumes, des monstres et une motoneige

Exposition annuelle des estampes de Cape Dorset

Tania Viens

Il doit encore y avoir des relents de sueur dans les studios Kinngait.

Voilà ce qui m'est venu en tête en mettant le pied dans la salle d'exposition, et pour cause : pas moins de 34 estampes de la collection annuelle de Cape Dorset remplissent les murs du musée Nunatta Sunakkutaangit d'Iqaluit. La vue est réjouissante, mais, au fond, le nombre d'œuvres n'y est pour rien. On a qu'à se tenir au centre de la salle du musée pour apprécier l'originalité des formes et la variété des coloris, des plus vifs aux tons pâles frisant l'aquarelle, qui ont porté les noms d'artistes nunavois d'un pôle à l'autre.

Pour tout dire, la réputation des productions de Dorset n'est plus à faire : ses collections connaissent un rayonnement international depuis des décennies et demeurent les plus célèbres de tout le Nunavut, en haut comme en bas du 60e parallèle. L'évènement de cette année – parce que c'en est un – rassemble des eaux-fortes et aquatintes, lithographies, gravures sur pierre et pochoirs de 13 artistes, pierres angulaires de l'art graphique inuit et talents émergents, qui sauront plaire à tous. Aux représentations traditionnelles se mêlent des scènes de la vie quotidienne contemporaines ; à la nature, le surnaturel ; à l'humour, l'horreur...

Évidemment, les plumes sont à l'honneur, mais quelles plumes ! Kenojuak Ashevak, une artiste octogénaire maintes fois honorée qui a servi plus d'une fois d'ambassadrice de l'art inuit un peu partout dans le monde, présente cette année quatre estampes (dont deux huards et une oie dorée, rien de moins) d'une technique irréprochable. Vous préférez les chouettes ? Vous serez servis par nul autre que Kananginak Pootoogook, une autre grande pointure de la représentation traditionnelle, qui en a fait son thème de prédilection. Quoique ses deux gravures soient simples et presque monochromes, il s'en dégage vive une impression de mystère. Regardez-les droit dans les yeux.

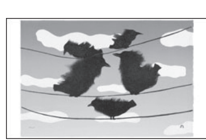
Certains ont joué sur la tradition en incorporant la technique des aînés aux éléments contemporains. Ainsi, Kavavaow Mannomee, un jeune artiste, a tiré des sourires de plus d'un spectateur en plaçant un oiseau dans une boîte de carton (*Ulluliuqtuq*, *Faire son nid*). Simple, mais efficace.

Efficaces également sont le jaune vif et le style graphique des œuvres presque «bédéesques» de Pitaloosie Saila, une autre grande dame de l'art inuit. Vous lui préfèrerez peut-être les lignes simples Ningeokuluk Teevee. Ou les saisons tendres de Papiara Tukiki. Ou l'imagerie carnavalesque de Kakulu Saggiaktok. Ou les monstres de Suvinai Ashoona. Ou la motoneige de Ohotaq Mikkigak, dont l'ombre disproportionnée symbolise l'importance qu'a pris la machine dans la vie quotidienne.

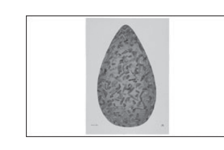
Vous avez encore au moins un mois pour admirer les estampes de Dorset à Iqaluit et peut-être même davantage, puisque le musée songe à étirer l'exposition jusqu'en décembre. Vous allez malgré tout la rater ? Pas de panique : cette même collection couvre également plusieurs autres murs de plusieurs autres musées et galeries à travers l'Amérique du Nord et l'Europe. Il vous est même possible d'en rapporter à la maison pour décorer les vôtres...



Ohotaq Mikkigak
Qamutaujaq (Snowmobile)



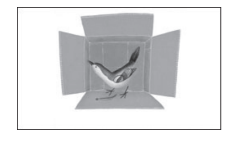
Pitaloosie Saila
Tightrope



Suvinai Ashoona
Egg



Kenojuak Ashevak
Tuulliq Taanisiqtuq (Dancing Loon)



Kavavaow Mannomee
Ulluliuqtuq (Making a Nest)





CP. 880, Iqaluit, Nunavut, X0A 0H0
Tél. 867-979-4606
Télec. 867-979-0800
communications@nunafranc.ca
www.franconunavut.ca

Journaliste : Arianne Clément
Collaborateurs : Yoan Barriault, Sabrina Bertrand, Daniel Cuerrier, Sylvain Fortier, Daniel Hubert, Carolyn Mallory, Tania Viens.

Le Nunavoix est produit pour le compte de l'Association des francophones du Nunavut et est réalisé grâce à l'aimable collaboration de l'Aquilon.

L'Association des francophones du Nunavut (AFN) est le porte-parole officiel de la communauté franco-nunavoise. Sa mission est d'œuvrer à l'affirmation et au plein épanouissement de la francophonie au Nunavut dans une perspective d'harmonie avec les autres cultures.

Brasse-camarade à l'Assemblé législative

Kevin Menicoche remplace Michael Miltenberger

Le député de Nahendeh rejoint le cabinet alors que celui de Thebacha regagne la banquette de l'opposition.

Batiste W. Foisy

La carrière de ministre de Michael Miltenberger a pris une fin abrupte le 19 octobre, quand une majorité de députés ont voté en faveur de son expulsion de l'exécutif du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Celui qui assumait jusque-là les fonctions de ministre de la Santé et des Services sociaux et de ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles, a subi l'opprobre des députés de l'opposition après qu'il eut supposément menacé le député de Kam Lake, Dave Ramsay, pendant la période de questions orales, le 18 octobre.

Selon la version communiquée par les députés lors des débats, Miltenberger aurait prononcé les mots « ta femme, ton frère » en faisant en la direction de Ramsay un geste menaçant de la main décrit par certains comme un tranchement ou une invitation à cesser de parler. La remarque ayant été faite à micro fermé, elle n'apparaît pas dans le journal des débats.

« Les paroles et les gestes du ministre, constituent, à mon avis, une menace à l'endroit de mon épouse et de mon frère », a affirmé Dave Ramsay dans un point de privilège qui allait mener à l'expulsion du ministre. Selon le député de Kam Lake, Miltenberger tentait de l'inciter à cesser de le questionner sur les conditions de travail à l'hôpital Stanton où sa femme travaille, de même qu'au centre correctionnel Great Slave où son frère a déjà travaillé

« En 10 ans de vie politique, tant au niveau municipal que territorial, je n'ai jamais vu un écart de conduite aussi grossier », a poursuivi Ramsay.

Tous les autres députés de l'opposition se sont par la suite levés et se sont joints à leur collègue pour dénoncer le geste du ministre de la Santé. Si certains ont loué le travail et la dévotion de Miltenberger, tous ont indiqué qu'un tel geste ne saurait être toléré dans l'enceinte de l'Assemblée. Une majorité d'entre eux ont aussi affirmé avoir été témoins de l'incident.

« M. Miltenberger est un très bon collègue et a exercé plusieurs années de loyaux services pour nous et a fait du bon travail durant ce dernier mandat, a commenté le député de Nahendeh, Kevin Menicoche. Cependant



Photo : Batiste W. Foisy

Dernier portrait officiel de Michael Miltenberger en tant que ministre, prise lors de la rencontre du Conseil des ministre de l'Environnement du Canada.

les membres de l'Assemblée doivent agir selon certains principes et l'un d'eux est de pouvoir parler librement sans craindre d'être menacé. Le geste a pu être fait dans un moment de hâte, néanmoins il a été commis. Nous ne pouvons pas le tolérer. Si nous le tolérons où cela s'arrêtera-t-il ? »

Le principal intéressé a, quant à lui, par deux fois offert ses excuses au député de Kam Lake et retiré ses propos.

Le premier ministre, Joe Handley, a bien tenté de calmer le jeu en qualifiant de « clairement inapproprié » le geste de son ministre et en réclamant du même souffle que les députés passent l'éponge et acceptent les excuses de Miltenberger, mais il n'aura finalement pas trouvé les mots justes puisque tous les membres de l'opposition ont voté en faveur de la motion. Le cabinet, à l'inverse, a voté en bloc contre la motion.

Conformément à la règle d'équilibre régional qui gouverne la formation du cabinet en gouvernement de consensus, il a été convenu que le député de Thebacha allait devoir être remplacé par un autre député provenant des comtés situés au sud du Grand lac des Esclaves. Paul Delorey (Hay River North, président de la chambre) et Michael McLeod (Deh Cho, ministre des Affaires municipales et communautaires) siégeant déjà au cabinet, il ne restait plus comme prétendant au titre que Jane Groenewegen (Hay River South), Bobby Villeneuve (Tu Nedeh) et Kevin Menicoche (Nahendeh). C'est ce dernier qui a obtenu la faveur de l'Assemblée et il a été assermenté le 24 octobre.

Dans son discours d'intronisation, celui qui présidait le Comité de surveillance et de responsabilisation (une sorte de caucus de l'opposition) s'est engagé à faire de son mieux pour s'assurer que les TNO reçoivent leur juste part des revenus provenant des ressources naturelles.

Le premier ministre n'a pas encore assigné de portefeuille au nouveau membre du cabinet, mais on s'attend à ce qu'il procède à un remaniement ministériel prochainement. En attendant, le vice-premier ministre, Floyd Roland, a pris en charge le ministère de la Santé et des Services sociaux, alors que Joe Handley s'occupe lui-même de l'Environnement et des Ressources naturelles.

Échos de l'Assemblée



Batiste W. Foisy

Un surplus

Être ou ne pas être dans le rouge, telle est la question à laquelle a répondu le ministre des Finances, Floyd Roland, dans son traditionnel aperçu financier automnal. Eh bien, pour la première fois de son histoire, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a terminé son année financière (2005-2006) avec un excédent budgétaire, a annoncé, non sans fierté, le ministre Roland.

Le surplus s'élève à 36 millions de dollars, soit le double de ce qui était anticipé dans les projections financières présentées avec le budget, en février dernier.

Le ministre des Finances n'a pas précisé comment le gouvernement comptait dépenser cette cagnotte. Mais, répondant aux questions du député de Great Slave, Bill Braden, Floyd Roland a quand même précisé qu'avant de connaître l'étendue du surplus, le gouvernement avait déjà prévu un « fonds d'immobilisation » de 30 millions de dollars qui devait être financé par un éventuel excédent.

Coupes en alphabétisation

Le député de Yellowknife Centre, Robert Hawkins, est excédé par les coupes fédérales en alphabétisation, une décision qu'il estime être « la pire de toutes les idées ». Il a voulu savoir ce que le gouvernement faisait pour ramener les conservateurs à la raison.

Le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Charles Dent, a répondu qu'en partenariat avec ses homologues des provinces et des autres territoires, il faisait du démarchage auprès du ministre des Ressources humaines du Canada. Il doit rencontrer ce ministre prochainement, a précisé Dent.

Le ministre de l'Éducation a ajouté que son gouvernement n'avait pas l'intention d'imiter le fédéral et que les programmes territoriaux en alphabétisation allaient être maintenus, malgré que certains programmes offerts par le collège Aurora devront être sabrés.

Un nom

Citant Shakespeare, le député de Nahendeh, Kevin Menicoche (qui, à ce moment, n'était encore qu'un simple député) a rouvert un vieux débat aux TNO : le nom.

« *What's in a name?* », a-t-il demandé, reprenant le fameux soliloque de Juliette au balcon. Mais contrairement au dramaturge anglais qui affirmait qu'une rose sentirait tout aussi bon même avec un autre nom, Menicoche a affirmé que le toponyme avait une grande importance. Dans la tradition autochtone les noms de lieux sont davantage qu'un point sur la carte, a-t-il dit. Ils racontent une histoire qui identifie le lieu à la mémoire collective.

En rappelant que la plupart des communautés avaient, ces dernières années, changé leur vieux nom colonial pour reprendre leur appellation traditionnelle, il a indiqué qu'il était temps que le territoire fasse la même chose. Il est grand temps, estime-t-il, que le territoire se dote d'une identification qui le fera connaître au monde comme autre chose qu'un territoire situé dans le nord-ouest, mais bien comme la communauté unique dynamique et multiculturelle qu'elle est.





Développement économique en ACTION !

Un levier pour le développement économique communautaire

Martin Moisan

Le Réseau de développement économique et d'employabilité Canada (RDÉE) est un organisme national qui travaille à l'optimisation du potentiel économique des communautés francophones et acadienne à travers le pays par le biais de ses organisations provinciales et territoriales.

Le RDÉE Canada se consacre principalement aux quatre secteurs d'activités que sont le développement rural, l'économie du savoir, le tourisme et l'intégration des jeunes dans le développement économique.

Parmi ses nombreux rôles, le RDÉE est membre du Comité national de développement économique et d'employabilité où il représente la partie communautaire. En siégeant à ce comité, l'organisme développe des liens étroits avec 11 agences ou ministères gouvernementaux qui agissent en tant que partenaires dans plusieurs dossiers.

Le directeur général adjoint du RDÉE Canada, Richard Aubry, indique que l'un des mandats de l'organisme est d'offrir des services de soutien à ses membres dans plusieurs domaines tels que l'organisation, les communications, les différentes alliances possibles, la recherche et le perfectionnement professionnel.

Pour réussir à concrétiser les différents projets sur la table, le RDÉE s'allie avec plusieurs instances gouvernementales. Les projets Vision – Initiative de planification communautaire pour les groupes de langue minoritaire des régions rurales agricoles – est l'un de ceux cités en exemple par le représentant du RDÉE Canada. « Ce programme était très méconnu. Plusieurs avaient la chance d'en profiter, mais ne le connaissaient pas. Grâce à la concertation de nos membres, plus de 60 demandes ont été faites en très peu de temps, a mentionné M. Aubry. Cela est un bel exemple où le RDÉE Canada a été une courroie de transmission et un levier pour le développement économique dans les régions. »

L'initiative des incubateurs d'entreprises dans la région du centre-sud-ouest de l'Ontario, où plusieurs organismes régionaux francophones ont misé sur la création d'entreprises pour stimuler le développement économique, illustre bien l'esprit d'échange que promeut le RDÉE Canada. En accord avec les projets Vision, trois incubateurs d'entreprises sont en exploitation depuis 2004 et un quatrième est en développement dans la région de London-Sarnia. Les promoteurs ont formé une alliance pour assurer une complémentarité de services et en augmenter l'efficacité.

Le directeur général adjoint du RDÉE Canada a insisté sur l'importance des alliances entre les organismes gouvernementaux et le RDÉE. « Au Comité national, nous établissons des liens solides avec les agences ou ministères. En transmettant la réalité des communautés et leurs besoins aux instances gouvernementales, nous travaillons pour réaliser les visions de nos membres, a-t-il indiqué. Ainsi, par l'échange d'informations, il est possible d'offrir des mesures répondant aux besoins exprimés par les francophones partout au pays. »

Le RDÉE Canada est la ressource pour le développement économique des francophones à travers le pays. Il agit à titre de soutien pour les bureaux régionaux. En plus d'être un moyen d'échanger de l'information, l'organisme fait le pont entre les minorités francophones du pays et les différents agents de développement économique.



Le Canadien de Montréal

Des signes inquiétants en défense

Alain Bessette



Malgré un bon début de saison de l'équipe, il y a certains aspects du jeu de ce club qui inquiètent. Les faiblesses à corriger se retrouvent au niveau du rendement en défensive et du rendement des gardiens.

Rendement défensif

Après avoir noté une amélioration dans le jeu du défenseur Niinima, voilà qu'une semaine plus tard il faut avouer qu'il en arrache souvent dans sa propre zone. Oui il réussit parfois la belle passe qui donne une chance inouïe de compter mais ensuite il commet des gaffes à la Brisebois, gaffes qui ont parfois conduit à un but de l'adversaire. À la suite de son arrivée avec le club, plusieurs se sont mis à envisager une transaction impliquant Souray pour l'obtention d'un joueur de centre qui remplacerait la perte de Ribeiro.

C'est certain que Côté (une recrue) et Bouillon devraient revenir au jeu en 2006, mais les performances de Niinima ne sont guère rassurantes.

Et là, j'aimerais soulever une chose qui m'agace. Où est donc l'entraîneur des défenseurs? On a un entraîneur chef, Guy Carbonneau, qui peut certes aider le jeu défensif de ses joueurs d'avant. On a Kirk Muller, qui peut venir en aide au niveau de l'attaque. On a Rolland Melanson qui est l'entraîneur des gardiens. Puis on a Doug Jarvis qui a à peu près le même background que Carbonneau. À mon avis, ce n'est pas un autre ancien joueur d'avant à caractère défensif qu'il faut à ce club mais un ancien défenseur, genre Larry Robinson, pour travailler avec les défenseurs.

Les gardiens

L'autre aspect important de la défensive, c'est le rendement des gardiens de but. C'est un peu tôt pour se servir des statistiques des gardiens de but (voir dernière section de l'article), mais je trouve que le rendement des gardiens n'est pas des plus rassurants. Les deux gardiens ont accordé 15 buts lors des quatre derniers matchs, soit près de 4 par match. Heureusement que les joueurs du Canadien ont réussi à compter autant de buts que l'équipe n'en a accordé sinon ce serait un désastre. C'est Huet qui en arrache le plus en ce début de saison. Un peu comme Théodore le faisait trop souvent l'an dernier, Huet et, dans une moindre mesure, Aebischer se retrouvent souvent à genou et plus d'un lancer haut les a battus. Melanson a encore beaucoup de pain sur la planche si le club désire améliorer son rendement défensif.

Les statistiques

Il faut faire très attention aux statistiques individuelles et collectives en début de saison. Il y a trop peu de matchs disputés pour tirer des conclusions fiables. Ainsi en est-il du rendement du club en désavantage numérique et en avantage numérique. Ainsi le 23 octobre, le club était au 3e rang pour son efficacité en désavantage numérique et une journée plus tard, il avait grimpé au 2e rang. C'est encore plus flagrant avec la performance en avantage numérique; de 2e dans la ligue, une contre performance contre Buffalo les a fait glisser au 5e rang. Il en est de même pour leur classement au 5e rang de la conférence en date du 24 octobre. Ils ne sont que deux points en avant du club occupant le 11e rang.

Avec seulement 4 matchs disputés chacun jusqu'à présent, c'est donc dire qu'une ou deux bonnes performances de Huet, alliées à une ou deux contre-performances de Aebischer pourraient changer le portrait du club.

Résultats des derniers matchs

Montréal 1, Chicago2

Colorado 5, Montréal 8

Buffalo 4, Montréal 1

Petites annonces

Déneigeur recherché

La Fédération Franco-Ténoise est à la recherche d'un déneigeur pour cet hiver. Il s'agit d'un travail à temps partiel. Pour proposer vos services, contactez Julie. 867-920--2919

Recherche administrateur-trice

La garderie Plein soleil est la recherche d'un administrateur-trice. Il s'agit d'un emploi à temps partiel. Bilinguisme essentiel. Demandez Arlette au 867-873-9570.

Suppléants recherchés

L'école Allain St-Cyr est à la recherche de suppléant(e)s pour l'année scolaire 2006-2007. Présentez-vous au 48 Taylor Road ou contactez le directeur, Jacques Angers au 873-3223. La certification comme enseignant n'est pas requise.

Chambre à louer

Chambre à louer, près du centre-ville. Demande 450 $ + dépôt. Chauffage inclus. Jean-Guy au 765-8321 (en soirée).

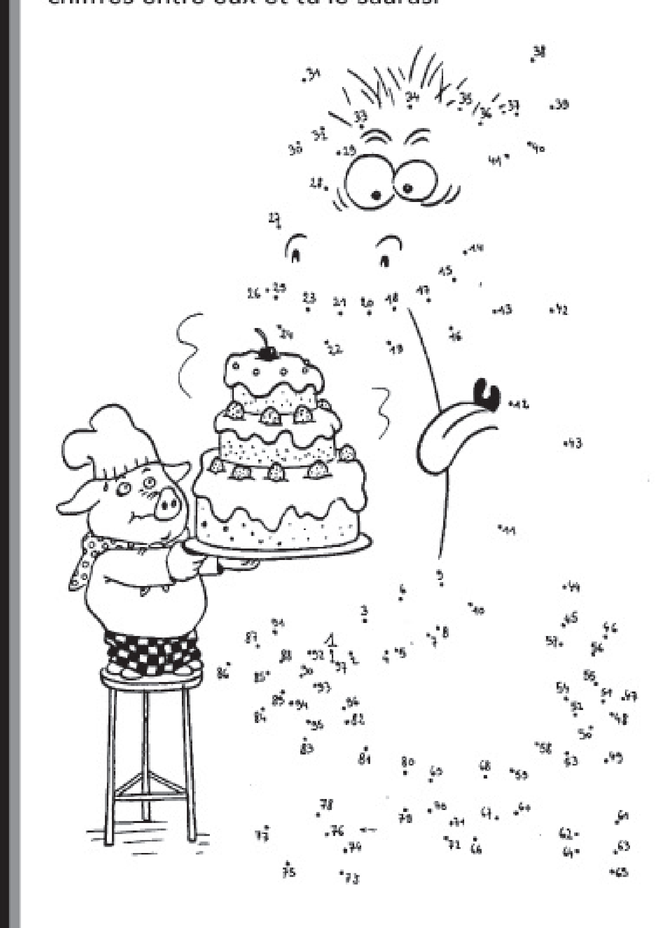
Le Club de **Bicolo**

Les monstres



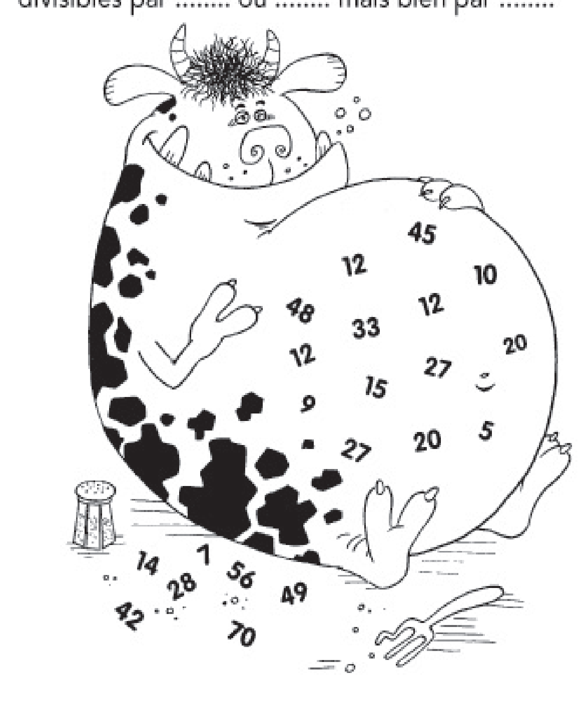
❶ GÂTEAU GÉANT

Pour qui Porcolinot a-t-il cuit un gâteau? Relie les chiffres entre eux et tu le sauras.



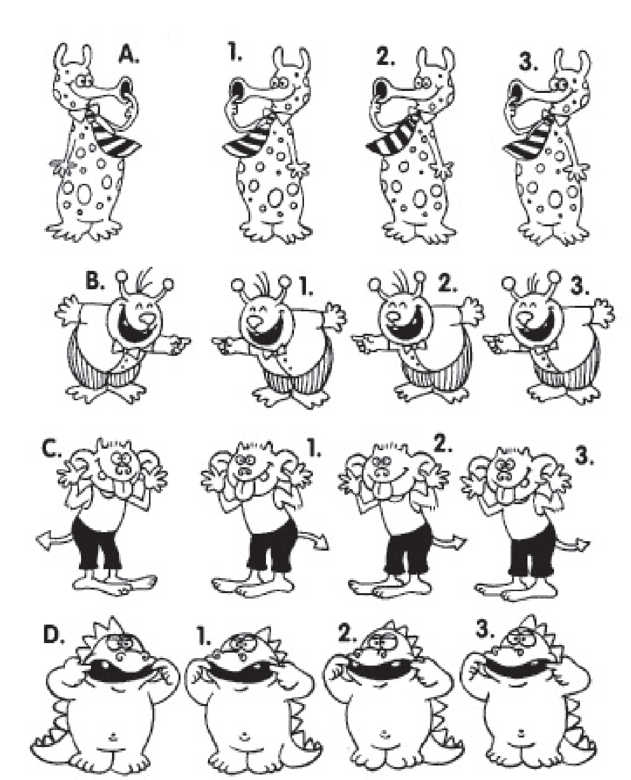
❷ LE MONSTRE AVALEUR

Ce monstre a le ventre rempli... de nombres. Mais il en a dédaigné quelques-uns. Sais-tu pourquoi? Les nombres que le monstre n'a pas mangés ne sont pas divisibles par .... ou .... mais bien par ....



❸ LES GRIMACES

Quelle est l'image en miroir de chaque monstre?



❹ MOTS CACHÉS

Recherche attentivement les mots dans la grille et encercle-les. Ils peuvent être inscrits dans tous les sens. Une fois tous trouvés, il te restera quelques lettres qui formeront la réponse.

LES MONSTRES

G	D	E	F	F	R	A	Y	A	N	T
L	L	R	G	M	O	N	S	T	R	E
U	E	N	O	R	M	E	X	R	H	R
A	G	D	M	L	I	U	H	E	I	E
N	E	I	L	O	E	F	U	T	S	N
T	N	A	I	R	U	Q	F	N	T	I
E	D	L	F	L	I	R	P	E	O	G
T	E	F	I	M	R	I	E	V	I	A
N	A	O	O	B	L	E	U	N	R	M
O	P	C	G	R	O	S	R	I	E	I
C	M	O	N	S	T	R	U	E	U	X

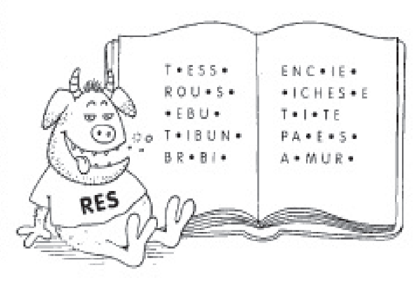
- AFFREUX
- COMIQUE
- CONTE
- DRÔLE
- EFFRAYANT
- ÉNORME
- FILM
- GLUANT
- GRIFFE
- GROS
- HISTOIRE
- IMAGINER
- INVENTER
- LAID
- LÉGENDE
- MONSTRE
- MONSTRUEUX
- PEUR
- POILU

8 LETTRES.
Dans mon cauchemar, il y avait un monstre...

____

❺ MANGEUR DE LETTRES

Le monstre a dévoré certaines lettres de ce cahier de vocabulaire. Grâce aux lettres qui se sont imprimées sur son t-shirt, essaie de reconstituer les mots mangés.



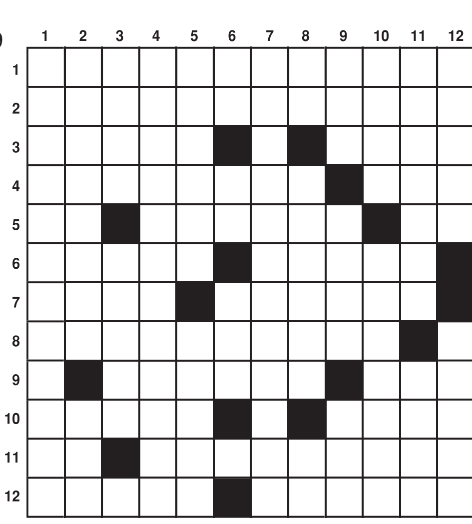
SOLUTIONS

2. Les nombres avalés sont des multiples de 3 et de 5; les nombres qu'il n'a pas mangés sont des multiples de 7.
3. A-1, B-2, C-3, D3.
4. Horrible.
5. Tresse, rousse, rébus, tribune, brebis, encrier, richesse, triste, paresse, armure.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 929



HORIZONTALEMENT
1- Un saint que l'on invoque pour retrouver des objets perdus.
2- Gardas pour toi.
3- Doctrine religieuse. —Filet pour prendre des poissons.
4- Mollusques céphalopodes. —Supprime.
5- Aluminium. —Épreuve en positif tirée sur un papier sensibilisé. —Préposition.
6- Unité monétaire de Chypre. —Homme réduit au dernier degré de misère.
7- Câblage métallique. —Postures de yoga.
8- Se dit des animaux qui creusent des trous.
9- Sans mouvement. —Rend son jus.
10- À l'égard de. —Établi.
11- Gamme. —Étude scientifique du comportement des animaux dans leur milieu naturel.
12- Formulée. —Nymphes des prairies.

VERTICALEMENT
1- Ensemble des moyens de signalisation d'un réseau de transport.
2- État de ce qui dure douze mois. —Système de projection dérivé du Mercator.
3- Aussi, de même. —Recueil de livres, collection.
4- Qui appartiennent à la doctrine de Nestorius.
5- S'ajoute à la douzaine. —Poirée.
6- Acquiers. —Personnel. —Arrondissement.
7- Réécriture, sous forme de roman, du scénario d'un film.
8- Séparées par une lettre inversement. —Composé hydrogéné du silicium. —Personnel.
9- Infinitif. —Complément d'un adjectif. —Style de jazz, né à New York à 1944.
10- Lac d'Italie en Lombardie. —Action de gêner un concurrent dans une course.
11- Entrelacées. —Elle est d'une seule couleur.
12- Ville d'Allemagne. —Matières fécales.

RÉPONSE DU NO 928



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	J	E	A	N		E	L		V	E	A	U
2	E	C	L	A	I	R	E	M	E	N	T	S
3	A	L	L	I	T	E	R	A	T	I	O	N
4	N	A	I	T		S	O	L		V	U	E
5	N	I	E	R	A		T	O	U	R	T	E
6	E	R	R	A	N	T	S		S	E	S	
7		O		I	N	O		A	A	R		O
8	A	N	A	T	O	M	I	S	I	O	N	S
9	U	S	E		T	E	R	P	E	N	E	S
10	N		R	U	A	T		E	N	T	R	E
11	E	D	E	N		T	A	C	T		V	U
12		D	E	S	S	E	R	T		X	I	X

Horoscope

SEMAINE DU 29 OCT. AU 4 NOV. 2006

ANNIVERSAIRES :
30 octobre CLAUDE LELOUCH (Scorpion-Bœuf)
2 novembre VISCONTI (Scorpion-Cheval)


Bélier

BÉLIER
Vous vivez des choses qui vous rappellent des situations du passé. La planète Jupiter fait que vous pouvez savoir comment agir pour que tout aille bien. Ayez pleinement confiance en vous.


Taureau

TAUREAU
Vous avez besoin d'être près des gens que vous aimez. Cela vous fait du bien. Vous en êtes heureux. Vous avez des chances formidables au plan du travail.


Gémeaux

GÉMEAUX
Vous vivez une période sérieuse. Vous ne voulez pas perdre votre temps. Vous avez des ambitions qui demandent beaucoup de ténacité.


Cancer

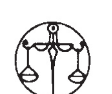
CANCER
Vous êtes dans une phase où tout ce qui touche votre famille est capital pour vous. Vous allez vers des situations qui vous aideront à mieux vivre. Vous commencez un cycle pendant lequel vous vivrez des choses peu communes.


Lion

LION
Vous avez besoin de vous rapprocher des gens que vous aimez. Vous allez vers du bonheur. Tout vous demande de grands efforts.


Vierge

VIERGE
Vous êtes dans une phase où vous vous sentez bien. La planète Mercure fait que vous avez plusieurs choses à communiquer. Cela est extrêmement important pour votre bonheur intérieur.


Balance

BALANCE
Vous pouvez vous rendre compte de la valeur de vos amitiés. Vous commencez à mieux vous faire respecter. La planète Mars vous apporte beaucoup de forces morales au plan professionnel.


Scorpion

SCORPION
Vous voulez aller vers des situations qui vous amèneraient à voyager. Vous pensez à votre travail d'une manière différente du passé. Vous voulez que tout aille bien.


Sagittaire

SAGITTAIRE
Vous êtes dans une période qui demande beaucoup d'attention au plan humain. Vous savez agir avec une grande persévérance. Vous êtes dans une période qui vous apporte du succès.


Capricorne

CAPRICORNE
Vous voulez être sûr de votre jugement face aux événements que vous venez de vivre. Vous ne voulez pas vous tromper. Vous êtes capable de bien faire la part des choses.


Verseau

VERSEAU
Vous vous acheminez vers des situations où vous serez en mesure de comprendre ce que les autres attendent de vous. Vous serez surpris de réaliser jusqu'à quel point on tient à vous.



Poissons

POISSONS
Vous voulez aller vers des amis fidèles. Vous accordez beaucoup d'importance à vos attachements. Vous avez besoin de comprendre les choses avec une grande intensité.